

Qu'est-ce La que le SÉTUE ?

Le SÉTUE est un syndicat qui représente et défend les quelques 4000 personnes étudiantes employées de l'UQAM : auxiliaires d'enseignement, auxiliaires de recherche, agent·es de liaison de la Fondation UQAM et tout un éventail d'autres emplois.

Le SÉTUE a pour but d'améliorer les conditions de travail des étudiant es employées, tant par la négociation d'une convention collective que par la défense des membres au quotidien. Mais le SÉTUE s'engage aussi politiquement, dans une perspective de syndicalisme de combat, que ce soit au sein de l'UQAM, à l'intérieur des diverses organisations syndicales auquel il participe que sur tout autre enjeu débattu et voté en assemblée générale.

Le journal du SÉTUE est publié de façon ponctuelle, selon les besoins. Que vous soyez étudiant·e employé·e ou non, ce journal s'adresse à toute la communauté ugamienne.



Réflexions sur nos droits en temps de télétravail

Le télétravail, ou travail à distance, était une façon de travailler encore atypique (quoiqu'en plein essor) jusqu'à ce que la pandémie de COVID-19 et le confinement la généralisent. Depuis mars 2020, au Québec, le télétravail est la réalité d'un grand nombre de travailleurs et de travailleuses.

Dans certains milieux, le télétravail a été rendu obligatoire afin d'adapter les tâches au confinement et à la distanciation physique. Cette nouvelle obligation pousse à s'interroger sur les enjeux d'une telle façon de travailler; quels sont les pièges et quels sont les bénéfices?

Les employé·e·s et le patronat voient, de part et d'autre, des avantages et des inconvénients au télétravail. L'adaptation de plusieurs milieux au télétravail dans le contexte exceptionnel de la pandémie peut laisser entrevoir une pression sociale accrue pour le maintien de prestations de travail sur le long terme. Ce constat justifiant qu'une attention toute particulière soit portée à cette réalité, en temps de pandémie et en temps dit « normal ».

De nouveaux articles traitant du télétravail ne cessent de paraître depuis le confinement, avec leur lot de questions et de réponses. On encense l'indépendance et la liberté que procure ce modèle de travail, la flexibilité qu'il autorise pour la vie de famille et la gestion du quotidien. Néanmoins, on s'interroge. Comment lutter contre l'isolement social, l'isolement professionnel? Est-ce possible de trouver un équilibre travail-famille lorsque le travail se fait sur le lieu de vie? Comment s'équiper, comment organiser son espace de bureau à la maison? Quand commence le travail et quand finit-il, lorsqu'on vit au bureau? Quel accès aux ressources avons-nous et quelle place reste-t-il pour le travail d'équipe?

Deux principales catégories d'enjeux reliés au télétravail se dégagent : d'une part, les discriminations quant à l'accès au travail, et d'autre part les risques pour le respect des droits des travail-

leurs et travailleuses lorsque l'accès au travail est possible. L'accès au travail ne doit pas se voir limité par des discriminations économiques et sociales, notamment face aux nouvelles technologies. L'accès au télétravail implique d'avoir une connexion internet, un ordinateur, ainsi qu'une aisance d'utilisation de ces outils. A-t-on le même accès à l'embauche, sans cela? Si l'employeur a l'obligation de fournir l'équipement de travail nécessaire, quelle est l'étendue de son obligation quant à la formation aux nouvelles technologies? Où sera tracée la ligne entre la discrimination à l'embauche et l'exigence professionnelle justifiée? Y compris dans les cas où l'accès au travail serait possible, des risques persistent; le respect des droits des travailleurs et travailleuses est menacé. Le télétravail amène des questions de responsabilité des personnes employeuses face aux personnes employées, que ce soit l'environnement, l'équipement ou la gestion du temps. Le télétravail ne doit pas mener à une

déresponsabilisation des employeuses et employeurs quant à la garantie d'un milieu de travail sécuritaire et l'offre des outils de travail nécessaires. Persiste néanmoins une incertitude quant à l'étendue et la forme que doivent prendre les obligations patronales dans le contexte du télétravail. Parle-t-on de participer au loyer d'un appartement, afin de s'assurer qu'un espace de travail dédié y existe ? Ou s'agit-il de financer des équipements ergonomiques? Une allocation pour adapter un espace de travail suffit-elle à remplir les obligations de santé et de sécurité au travail ?

En dehors du matériel, se pose la question de la gestion du temps et de l'intrusion du travail dans la vie privée. Quand commence le travail, quand finit-il ? Comment profiter de la flexibilité que fait miroiter le télétravail et l'accorder avec les différentes réalités familiales et personnelles ? Jusqu'à quel point l'employeur peut-il contrôler le milieu de travail et le travail lui-même, s'il s'agit également d'un milieu de vie? Clarifier les modalités de travail à distance est d'autant plus nécessaire que les personnes salariées doivent savoir à quoi s'attendre lorsqu'elles acceptent un contrat en télétravail.

Ainsi, si l'on peut accorder au télétravail l'avantage indéniable qu'il représente pour certaines catégories de personnes travailleuses, les mesures de distanciation auront à tout le moins eu le mérite de nous sensibiliser aux risques potentiels de sa normalisation sans réel encadrement. De plus, la généralisation de celui-ci, par la forme de délocalisation du travail qu'elle représente, risque d'entériner une catégorie de *cheap labor*, représentée par les travailleurs et travailleuses à distance.



Les cours à distance et la santé mentale : survivre à une session hors de l'ordinaire

Cette année, la rentrée d'automne à l'UQAM n'est pas l'occasion de revoir plein de gens et de rencontrer de nouvelles personnes comme c'est le cas habituellement. La session se fera majoritairement en enseignement à distance et les occasions de se voir « en vrai » seront beaucoup moins nombreuses. Dans le cadre de nos cours et de nos séminaires ou de nos contrats d'auxiliaires, nous passerons probablement beaucoup de temps en ligne, que ce soit en direct sur Zoom ou bien à consulter du contenu en différé.

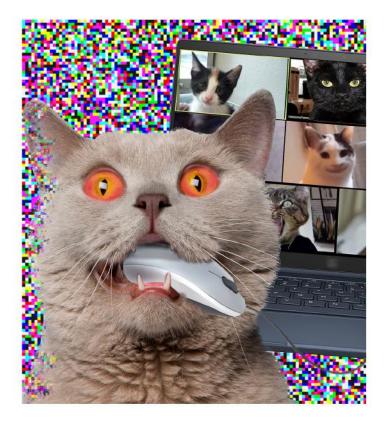
La vie universitaire se trouve chamboulée et de nouvelles problématiques apparaissent, comme la fatigue liée à l'usage prépondérant de la visioconférence. En effet, comme le démontre les divers résultats de recherches publiés durant le confinement, la communication par visioconférence s'avère plus exigeante pour le cerveau que le face-à-face d'une classe traditionnelle. On parle généralement de « Zoom fatigue » pour décrire le phénomène cognitif associé à l'usage intensif de Zoom ou d'applications du même genre. En étant face à un écran, nous n'avons pas accès aussi facilement à la gestuelle qui permet de mieux saisir les propos de la personne qui parle, ni aux réactions des autres personnes nous permettant de savoir si elles ont bien compris ce qui est dit. Il est plus complexe de saisir l'ambiance du groupe et l'interaction se fait de manière moins fluide. Dans le cas du contenu consultable en différé, le moment où l'on assiste au cours et le moment pour poser des questions peuvent avoir lieu en deux temps distincts, ce qui change le rythme d'apprentissage et nécessite une plus importante planification de nos questions pour la personne enseignante. L'attention nécessaire pour donner ou suivre un cours en ligne peut devenir accaparante et le temps alloué à la préparation ou à la révision devra potentiellement être augmenté par rapport à vos façons de faire habituelles. C'est pourquoi il est important de prévoir des périodes de repos et de ne pas espérer avoir la même capacité de concentration en enseignement à distance qu'en enseignement en présentiel.

Aussi, l'épuisement lié à la charge mentale se trouve potentiellement accru par la pandémie. Votre vie de famille ou votre travail peuvent être affectés par les nombreux changements récents et le stress inhérent aux études universitaires se voit peut-être amplifié par l'incertitude, sans compter l'anxiété que l'on peut vivre en raison de la COVID-19, la peur d'être malade ou que nos proches le soient. Dans cette perspective, la gestion du temps devient elle aussi difficile, mais c'est en améliorant celle-ci qu'on peut espérer trouver le difficile équilibre entre les études, le travail et la vie personnelle et familiale. L'apprentissage à distance peut amplifier un sentiment d'isolement, étant donné que les interactions sociales sont plus rares. Il est crucial de trouver des façons de ne pas tomber dans un isolement trop grand.

Le travail d'auxiliaire d'enseignement devient encore plus important, que ce soit pour l'aide à la préparation des cours à distance, pour l'assistance à l'enseignement ou l'animation d'ateliers. La charge de travail peut devenir importante et nécessiter une adaptation, et il faut garder en tête que le temps de travail de préparation doit être rémunéré. Dans le cas du travail d'auxiliaire de recherche, il est possible que l'accès aux laboratoires et aux bureaux des centres de recherche ne soit pas aussi aisé qu'à l'habitude. Une communication claire et constante permettra d'organiser et de planifier efficacement vos tâches.

Dans tous les cas, s'entendre rapidement avec les personnes enseignantes pour les modalités d'apprentissage ou les modalités de travail permet d'éviter les surprises et réduit le stress associé à l'incertitude. Cela permet de poser des balises afin que les attentes de part et d'autre soient bien connues.

Aussi, il sera bénéfique de faire preuve de bienveillance envers vous-même et de ne pas vous sentir mal d'aller chercher de l'aide si vous en avez besoin. Que ce soit pour du soutien psychologique, de l'aide dans l'organisation et la gestion du temps ou des stratégies pour effectuer vos travaux ou votre rédaction de mémoire ou de thèse, consultez le site des Services à la vie étudiante de l'UQAM (https://vie-etudiante.uqam.ca/). Vous y trouverez des webinaires, des ateliers et diverses ressources pouvant vous aider à passer à travers cette session à distance. Prenez soin de vous!



Pandémie : les carrés rouges ont sauvé l'université québécoise

Que ce soit au Royaume-Uni, en Australie ou aux États-Unis, bref, partout où l'éducation supérieure est fortement néolibéralisée, les universités traversent une crise sans précédent à cause de l'actuelle pandémie. Pour une majorité d'entre elles, la baisse des inscriptions, et en particulier celles des étudiant es étranger ère s, a fait fondre leurs revenus. Malgré un soutien financier important de leurs gouvernements, plusieurs de ces institutions doivent congédier massivement du personnel, fermer des facultés complètes, voire même songer à déclarer faillite.

Pour sa part, le Québec s'en tire exceptionnellement bien et, il faut le dire, c'est avant tout grâce aux carrés rouges. En effet, que ce soit en 2012, en 2005 ou en 1990, les étudiant·e·s se sont battu·e·s corps et âme contre la privatisation du financement de l'éducation supérieure au Québec et illes ont régulièrement gagné. Avec la privatisation du financement, serait nécessairement arrivée une marchandisation de l'éducation devenant ainsi complètement à la merci des soubresauts du marché. Comme aux États-Unis. Comme au Royaume-Uni. Comme en Australie.

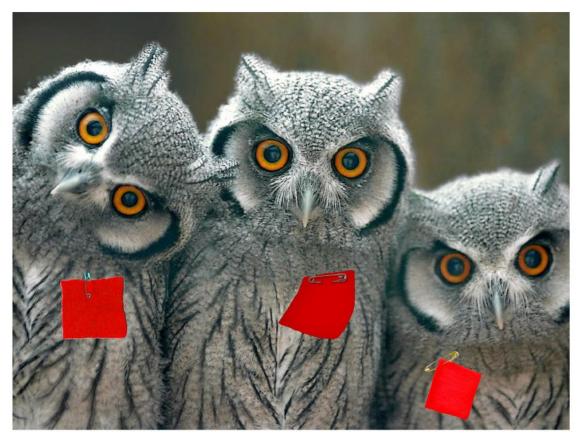
Et comme dans ces pays, les gouvernements auraient dû allonger des sommes faramineuses afin d'éviter les faillites de ces institutions pourtant essentielles non seulement à l'enseignement supérieur et à la recherche, mais également à la capacité de la société dans son ensemble à réagir à une crise majeure comme l'actuelle pandémie. À cet égard, on n'a qu'à penser au développement de

l'esprit critique qui évite en partie les dérives liées à la désinformation. Autrement dit, la fonction sociale de l'université dépasse amplement l'addition de ses missions pragmatiques et sa privatisation lui fait obligatoirement courir le risque de perdre de vue tout ce qu'il y a de fondamental dans son existence.

Malheureusement, tout n'est pas parfait. Depuis plus de dix ans maintenant, les frais de scolarité pour les étudiant·e·s internationaux·ales ont été graduellement déréglementés. Cette bêtise avait officiellement, et hypocritement, pour fonction d'améliorer la compétitivité du Québec dans le recrutement de ces étudiant·e·s venu·e·s d'ailleurs. Actuellement, la plus grande source d'inquié-

tude des universités provient justement de l'absence de ces étudiant·e·s sur le campus : cette situation coûte actuellement très cher à l'État québécois qui doit compenser l'absence de ces étudiant·e·s qui n'intéressent nos gouvernements que pour les revenus immédiats qu'illes génèrent. Ironiquement, il le fait en utilisant une base historique de financement, une formule qui avait été remplacée par François Legault au tournant des années 2000, notamment afin d'augmenter la compétition entre les universités. Malgré les dénonciations constantes de ce mode de financement par les associations étudiantes et les syndicats, on est encore coincé avec ce système qui génère plus d'effets secondaires nocifs que de bienfaits.

On l'a constaté de manière extrêmement tragique avec le système de santé : la capacité de résilience d'une administration publique lui permet, dans une crise, soit de la traverser, soit de s'effondrer. Bien que nos universités s'en tirent en ce moment, le mode actuel de financement des universités en fonction du nombre d'étudiant·e·s ne fait que fragiliser des institutions qui sont de véritables piliers de notre démocratie. Pour les universités, la seule façon de faire face à une fluctuation constante et imprévisible de leurs revenus est de précariser leur bassin de maind'œuvre. Cela finit nécessairement par affecter sa capacité à remplir ses missions fondamentales et il est plus que temps que ça cesse!



Ressources pour les étudiantes employées en lutte

Depuis la fin du mois de mai 2020 et le meurtre de George Floyd par la police de Minneapolis, les luttes antiracistes et le mouvement pour le définancement de la police gagnent en visibilité et en ampleur. Le travail de prise de conscience, d'éducation et pour des changements systémiques se poursuivent non seulement aux États-Unis mais aussi ici. Voici quelques suggestions de lecture et ressources pour vous informer et y participer.

Consultez cet article en ligne sur setue.net pour accéder facilement aux liens!

Quelques travaux et textes essentiels

Le racisme dans le milieu universitaire

- · Liste de lectures sur le racisme en milieu universitaire notion.so/Liste-de-lectures-Racisme-en-milieu-universitaire...
- · Women of Color in Academia Often Work Harder for Less Respect catapult.co/stories/column-exit-interviews-faculty...

Racisme, impérialisme et colonialisme

- Webster et Dimani Mathieu Cassendo (CCUNESCO), À propos de l'esclavage au Canada websterls.com/new-blog/2020/6/12/livret-lesclavage-au-canada
- · Angela Davis, Une lutte sans trêve (livre disponible à l'UQAM)
- · Frantz Fanon, Les Damnés de la Terre (livre disponible à l'UQAM)
- · Robyn Maynard, Noir.e.s sous surveillance: Esclavage, répression et violence d'État au Canada (livre disponible à l'UQAM)

Féminismes et perspectives queer (textes disponibles à l'UQAM)

- · Sara Ahmed, Living a feminist life
- Patricia Hill Collins, La pensée féministe noire: savoir, conscience et politique de l'empowerment
- · bell hooks, De la marge au centre: théorie féministe
- · Maria Lugones, "La colonialité du genre"
- Jasbir K. Puar, Homonationalisme : la politique queer apres le 11 septembre 2001

Les luttes abolitionnistes (anticarcérales) et antipolicing (définancement de la police)

- Black Perspectives (African American Intellectual History Society):
 Syllabus et liste de lecture <u>aaihs.org</u>
- · INCITE! Anthologie: The Color of Violence (livre numérique disponible à l'UQAM)
- · Resource guide: prisons, policing, punishment medium.com/@micahherskind
- Critical Resistance Resources on Policing http://criticalresistance.org

Ressources conçues pour des personnes blanches pour mieux comprendre les enjeux et les luttes actuelles

- · The 2015 Anne Braden Anti-Racist Training Program for white social justice activists collectiveliberation.org/our-work-2/
- · Guide des allié·e·s Black Lives Matter (google doc partagé)
- · Comment être un·e allié·e anti-raciste? (instagram)
- · Quelques points sur l'oppression et les privilèges (instagram)
- · Petit guide du privilège blanc (instagram)
- · 9 façon d'aider quand on ne peut pas manifester (instagram)
- · Ressources antiracistes à destination des personnes blanches (instagram)
- · 8 leçons sur le racisme qui m'ont été utiles en tant que personne blanche (instagram)

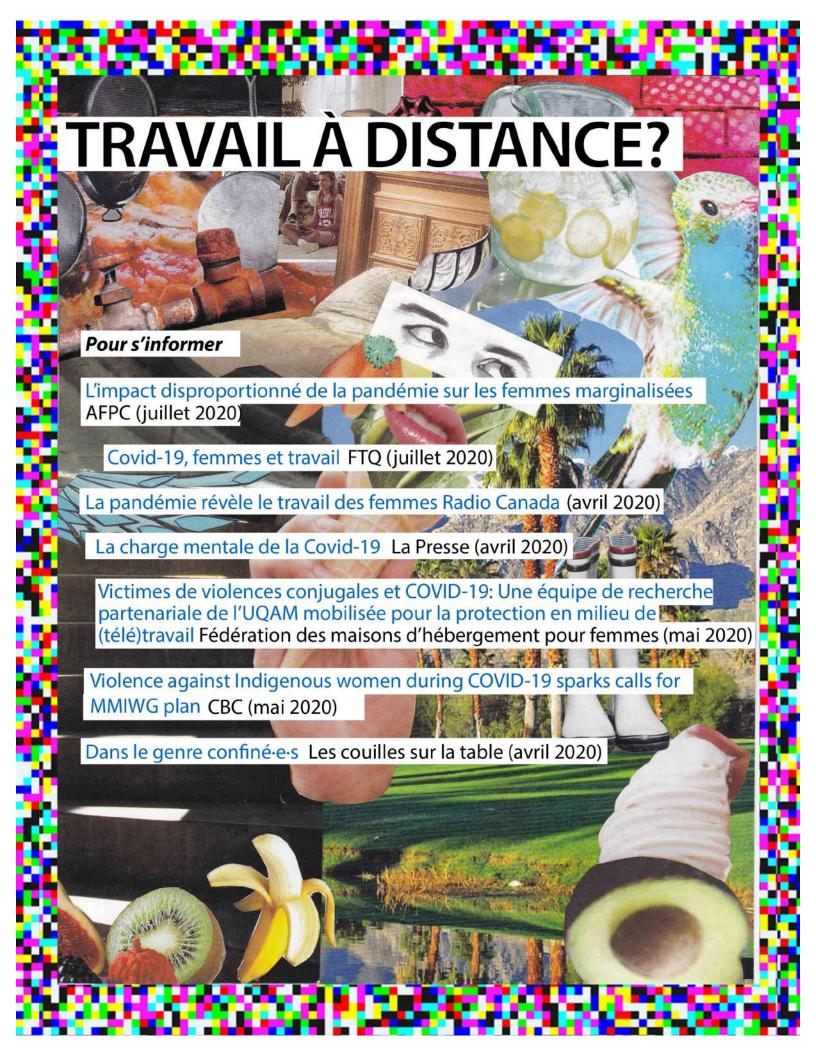
Ressources légales et action directe

- · Liste d'organismes et d'initiatives venant en aide aux communautés noires à Montréal (google doc partagé)
- Organisations de justice raciale basées à Montréal (google doc partagé)
- · Black Lives Matter Canada http://blacklivesmatter.ca/
- · Fantasy World Guide to Dismantling Systemic Racism http://pfw.guide/



Oeuvre collective peinte sur la rue Sainte-Catherine Est à l'initiative de la Fondation Dynastie, coordonnée par Never Was Average (Harry Julmice et Hanna Che) et Niti Marcelle Mueth (Crédit photo @alexgariep)





La réforme du Programme de l'Expérience Québécoise: une réforme au mépris des migrantes et du travail étudiant

Après la levée de bouclier suscitée à l'automne dernier par l'annonce de la modification du programme migratoire qui permet aux migrant·e·s disposant d'une expérience en sol québécois d'accéder à la résidence permanente via un programme accéléré, le Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration a finalement représenté sa mouture finale, revue et corrigée, mais toujours très loin d'être satisfaisante.

Si la liste extrêmement problématique des programmes se qualifiant pour le PEQ a désormais disparue (cette liste excluait de fait l'ensemble des programmes de sciences humaines et sociales), la nouvelle version présente de nombreux points de blocages dont les conséquences risquent d'être majeures dans le monde universitaire, tant pour les étudiant·e·s-salarié·e·s que pour les institutions elles-mêmes.

La complexification inutile d'un programme qui n'avait pas besoin de réforme

Le premier problème concerne la prolongation des délais de traitement pour l'obtention du CSQ. (Le Certificat de Sélection du Québec est le palier provincial de sélection menant à l'obtention dans un second temps de la résidence permanente au niveau fédéral.) Initialement garanti à 20 jours, ce délais court d'obtention était la clé de voûte d'un programme destiné à fiabiliser le parcours de migrant·e·s qualifié·e·s, parlant pour la plupart français et déjà intégré·e·s à la société québécoise du fait de leur première expérience acquise lors de leur séjour temporaire. En faisant passer le délai à 6 mois, le ministère l'aligne sur les délais du programme général (dit Programme régulier des travailleurs qualifiés (PRTQ)) et supprime donc une des principales raisons d'être du PEQ: une voie rapide pour les personnes possédant déjà une expérience québécoise. Ceci alors même que de nombreuses personnes expertes estiment que le programme sous sa forme initiale fonctionne très bien puisqu'il permet une meilleure intégration de ces personnes migrantes à la fois au marché de l'emploi et à la société québécoise.



Le mépris du travail étudiant

Un des principaux points d'achoppement de cette nouvelle version concerne la prolongation des périodes de travail exigées. Passant de 12 à 24 mois pour les travailleuses et travailleurs temporaires, et désormais exigée à la suite de tout programme d'étude, cette expérience de travail rallonge énormément les délais d'obtention d'un titre de séjour stable, et insécurise grandement les parcours, en particulier pour les personnes évoluant dans des milieu où l'emploi est précaire. De plus, comme le pointe avec limpidité la pétition lancée par le Collectif ETIQ, le STEP et l'AELIÉS, cette réforme se fait au mépris le plus total de l'expérience de travail acquise au courant des études :

« la nouvelle mouture ne prend pas en compte l'expérience acquise pendant le parcours universitaire, plus particulièrement dans le cas des étudiantes et étudiants des cycles supérieurs. En clair, les contrats de travail comme chargés de cours, assistants d'enseignement, auxiliaires d'enseignement ou de recherche; toutes les expériences professionnelles et les compétences multiples, utiles et transversales acquises durant vos études ne sont pas considérées comme pertinentes pour souscrire au PEQ. »

De plus, certains types d'emplois qui sont souvent occupés par des étudiant·e·s sont exclus du calcul de cette expérience de travail nouvellement requise pour les diplômé·e·s. À titre d'exemples, le même document mentionne le domaine agricole et les emplois de serveuse et serveur.

Plus grave encore, pour de nombreuses et nombreux candidat·e·s au PEQ, la durée de l'expérience exigée excède celle de leur permis temporaire, que ce soit celle du Programme Vacances Travail ou du permis post-diplôme, ce qui annihile leur possibilité de pouvoir rester au Québec.

L'effet pervers de la réforme du PEQ sur le financement des université québecoises

Au drame personnel que constitue ces modifications, s'a-

joute une problématique institutionnelle de financement des établissements universitaires et collégiaux. En effet, la possibilité de rester au Québec après l'obtention de son diplôme est un argument fort de nombreux programmes d'études en manque cruel d'étudiant·e·s, qui risquent donc de voir leurs effectifs provenant de l'étranger fortement diminuer au cours des prochaines années. Lorsqu'on sait que les établissement comptent de plus en plus sur les frais de scolarités majorés que paient ces étudiant·e·s pour maintenir leurs programmes à flots (on peut notamment penser au récent scandale succicité par l'ouverture par le CEGEP de la Gaspésie et des Îles d'un campus montréalais angophone destiné exclusivement aux étudiant·e·s de l'étranger), on est en droit de s'interroger sur le possible effet domino de cette réforme pour le système d'enseignement supérieur québécois, déjà mis à rude épreuve par la pandémie actuelle.

Après la pandémie, le désastre écologique ?

Le confinement et la mise sur pause des économies mondiales ont eu un impact positif sur l'environnement. Nous avons observé partout dans le monde une augmentation de la qualité de l'air qui résulte d'une baisse des transports à la fois routier et aérien, ainsi que de l'arrêt de la production industrielle. Au Québec, les grandes villes ont vu la qualité de l'air augmenter considérablement à la suite du confinement. Selon Radio-Canada, dans plusieurs grandes villes du Québec, nous avons observé une chute des principaux contaminants atmosphériques entre 35 et 80 %. La baisse drastique de la pollution dans le monde à donner espoir à ceux et celles qui se battent pour l'environnement. Les discussions entourant la relance des économies mondiales viennent toutefois donner une douche froide à ceux et celles qui croyaient que l'on voyait la lumière au bout du tunnel.

Environnement et relance économique: l'impasse du capitalisme

La relance économique qui a suivi la dernière crise économique de 2008 a été catastrophique pour l'environnement. Durant l'année 2010, nous avons observé la plus grande hausse d'émissions de CO² jamais enregistrée. En effet, la reprise des activités économiques avait sonné le glas de la lutte contre les changements climatiques. Les élites ont une fois de plus sacrifié l'environnement au profit du capital. Nous devons garder cela en tête et on ne nous fera pas le coup une deuxième fois. Il faut opposer à la logique capitaliste et extractiviste celle de la justice climatique et sociale.

Le confinement et la baisse des activités économiques eurent un impact positif sur l'environnement, mais est-ce que la reprise des activités économiques sera quant à elle salutaire d'un point de vue écologique, nous pouvons en douter. Les États-Unis ont déjà annoncé que les plans de relance prioriseraient les grands pollueurs comme ceux de l'aviation et de l'extraction de pétrole. Le Canada n'est pas en reste: l'extraction de pétrole et la construction de pipelines sont plus que jamais au coeur de la stratégie économique.

Des cadeaux pour les grands pollueurs

Plus que jamais, les gouvernements font des pieds et des mains pour satisfaire les entreprises du secteur pétrolier et minier. Depuis le début de la pandémie, les gouvernements ont annoncé une série de mesures pour faciliter la destruction de l'environnement par les minières et les pétrolières et ainsi effacer les minimes gains que les écologistes ont pu faire dans les dernières années. On compte agrandir l'une des plus grandes mines de charbon du pays et d'en tripler la production malgré l'impact que cela va avoir sur l'environnement. Cela fait suite à la décision du gouvernement albertain

de permettre l'exploitation du charbon dans les Rocheuses. Nous voyons que les entreprises du secteur extractiviste ont l'écoute du gouvernement. De plus, les grands pollueurs ont obtenu des dérogations des divers paliers de gouvernement afin de continuer de polluer. Dans certaines provinces canadiennes, les entreprises minières et pétrolières ne sont plus tenues de restaurer les sites où il y a des déversements de pétrole ou de produits chimiques liés aux activités minières.

Luttons pour la justice climatique contre l'extractivisme et le capitalisme

Plus que jamais, nous devons nous battre pour la justice climatique et nous mobiliser contre les grands projets extractivistes (pipeline, mine de charbon, etc.) sur le territoire de l'État canadien. Il est important de reconnaître l'état des forces en présence afin de lutter de manière efficace. Pour ce faire, nous croyons qu'il est judicieux de suivre quelques lignes. Tout d'abord, il faut définir qui sont nos ennemis. Par exemple, nous pouvons nommer les gouvernements complices, les minières, les pétrolières, les fonds de pension qui investissent dans les secteurs mortifères. Par la suite, il faut consolider nos alliances. Devant une industrie qui se nourrit de la mort des écosystèmes, nous devons rester uni·e·s et nous solidariser entre nous. C'est pourquoi il faut que nous construisions un mouvement fort et combatif. Les prochaines années s'annoncent fort occupées au sein des luttes environnementales et c'est pourquoi nous devons nous opposer fermement aux différents projets qui saccagent l'environnement. En tant que travailleurs et travailleuses, nous savons bien qu'il n'y a pas de travail sur une planète morte, alors retroussons nos manches et prenons la rue.





Le SÉTUE en négo!

Notre convention collective est venue à échéance le 31 décembre dernier. Cela signifie que le SÉTUE et l'UQAM doivent maintenant s'asseoir ensemble et négocier une nouvelle entente qui encadrera nos conditions de travail pour les prochaines années. Une première rencontre de négociation avait été prévue en mars dernier, mais la pandémie aura appliqué un frein soudain à cet important processus. Une première rencontre de négociation a eu lieu le 3 septembre dernier et nous serons très content·e·s de présenter à l'employeur nos revendications prochainement.

Le contexte

La dernière négociation de notre convention collective avait été particulièrement difficile. Les principales revendications du SÉTUE portaient sur l'établissement d'un plancher d'heures ainsi que pour une hausse substantielles des salaires de nos membres au plus bas échelon salarial. Malheureusement, l'employeur semblait très peu enclin à concéder quoi que ce soit et affichait une attitude particulièrement condescendante à la table de négociation.

Devant cette obstination, les membres du SÉTUE ont voté pour une grève générale illimitée le 7 décembre 2015. Le bras de fer entre les personnes salariées étudiantes et la direction de l'UQAM a duré près de quatre mois, quatre mois où le mé-pris envers les membres du SÉTUE se manifestait autant que le mépris envers la mission fondamentale de l'université: l'enseignement et la recherche. Si le règlement, augmentant les salaires des membres rémunéré·e·s au taux horaire le plus bas, n'était que partiellement satisfaisant pour nos membres, la grève aura été un moment de solidarité et d'apprentissages qui a rendu notre syndicat plus fort.

On aimerait aujourd'hui penser que l'attitude de l'employeur s'est améliorée depuis, mais certains dossiers comme le taux de salaire des doctorant·e·s en psychologie et en sémiologie ou la rémunération des heures de préparation pour les moniteurices en sociologie nous font sérieusement douter. Finalement, si la pandémie aura certainement favorisé une ouverture de la part de l'employeur afin de réussir à terminer le trimestre d'hiver dans des conditions acceptables, il demeure pour l'instant toujours fermé face à nos revendications pour le trimestre d'automne, notamment afin de s'assurer que les employé·e·s étudiant·e·s ne soient pas pénalisé·e·s dans l'obtention de contrat faute de posséder les outils technologiques nécessaires.

Nos revendications actuelles

L'assemblée générale du SÉTUE, sur recommandation du comité de négociation, a adopté cinq axes de revendication prioritaires.

- · Santé et sécurité : santé mentale et isolement
- · Inclusivité et luttes aux discriminations
- · Revendication salariale et précarité étudiante
- · Syndicalisme, normes du travail et formations
- · Climat, précarité et santé

Évidemment, chacun de ces axes contiennent plusieurs revendications spécifiques qui seront discutés à la table de négociation.

La suite des choses

Le processus de négociation d'une convention collective est une démarche d'une grande importance pour un syndicat et il est capital qu'il soit soutenu par ses membres afin de réaliser le plus de gains possibles. Aussi, c'est un devoir pour l'équipe syndicale d'informer les membres du déroulement de la négociation. Au fil des prochaines semaines, nous communiquerons avec vous via l'infolettre INFO-NÉGO que vous recevrez dans votre boîte courriel étudiante. Tenez vous informé·e·s, participez aux assemblées générales, participez à nos événements et affichez vos couleurs, c'est encore la meilleure façon d'améliorer vos conditions de travail!



ABC des négos

Sur quoi portent les négociations?

Les négociations visent la conclusion d'une nouvelle convention collective entre le SÉTUE et l'UQAM, l'actuelle convention venant à échéance en décembre 2019. Le but de cet exercice est d'obtenir des gains en termes de meilleures conditions de travail tout en évitant de devoir faire des concessions sur les acquis contenus dans la convention actuelle. Les conditions de travail prévues dans l'actuelle convention collective continueront de s'appliquer jusqu'à la conclusion d'une nouvelle entente.

Qui est touché e par les négociations?

Si vous êtes étudiant e employé e, cette nouvelle convention collective déterminera vos droits et obligations face à l'UQAM. Le SÉTUE vous invite donc à participer aux assemblées, activités et consultations qui ont déjà débuté et se poursuivront afin de nous faire part de vos besoins et préoccupations!

Comment se déroulent les négociations?

Les négociations pouvaient être déclenchées par le SÉTUE ou l'UQAM dès l'automne 2019 par un avis de négociation. À compter de la réception de cet avis, le SÉTUE et l'UQAM doivent se rencontrer à la table des négociations et présenter leurs revendications. À cet effet, le comité de négociation du SÉTUE, élu en Assemblée générale et composé de membres du SÉTUE, a travaillé pendant plusieurs mois à monter un cahier de demandes, soit une proposition de nouvelle convention, puis l'Assemblée générale a voté les revendications à l'hiver 2020. En raison de la pandémie, une première rencontre de négociation a finalement eu lieu avec l'employeur le 3 septembre 2020.

Que se passe-t-il si aucune entente ne peut être trouvée?

Le SÉTUE et l'UQAM peuvent s'entendre pour avoir recours à l'arbitrage. Dans ce cas, la décision rendue par l'arbitre est sans appel et devient la nouvelle convention collective. Il est également possible de recourir aux moyens de pression prévus par la loi, soit le droit à la grève pour le SÉTUE et le droit au lock-out pour l'UQAM. Ces moyens de pression peuvent être mobilisés à compter de 90 jours après la réception de l'avis de négociation par l'une des parties.

Comment participer aux négociations?

L'ensemble des membres du SÉTUE est invité à participer aux assemblées à venir. Votre présence est essentielle afin d'obtenir un mandat le plus représentatif possible, qui peut évidemment évolué durant le processus. Le SÉTUE organisera également diverses activités de sensibilisation aux enjeux syndicaux et d'information sur les négociations. Nous vous attendons en grand nombre!

Ce confinement aux conséquences que l'on préfère parfois oublier isolement social, justifications sanitaires

et dégradation des conditions de vie

L'épisode pandémique que nous sommes en train de vivre est sans précédent, au moins à l'échelle de nos vies respectives. La réactivité de la plupart des gouvernements, face à cette menace réelle, nous a vite plongé·e·s dans un nouveau fonctionnement social que peu de gens, pour ne pas dire personne, auraient pu anticiper.

On nous parle de services essentiels, à maintenir à tout prix, soit. Évidemment que dans pareilles circonstances, nous devons nous tenir loin, évidemment que la santé des plus vulnérables n'est pas un paramètre ajustable, et évidemment que nous voulons nous en sortir avec le moins de pertes. Mais à trop se focaliser sur « l'essentiel », nous avons tendance à oublier les conséquences collatérales de ces mesures drastiques. Car je ne pense pas être seul à le vivre ainsi, mais je trouve que nous avons étonnamment bien intégré les mesures de distanciation sociale, et très vite.

Malheureusement, rester chez soi a pour conséquence directe qu'un grand nombre de personnes vivent un isolement social parfois très difficile, et encore une fois, c'est souvent les moins bien nanti·e·s qui ont les moins bonnes conditions de vie. On pensera avant tout aux violences familiales, qui ont clairement augmentées pendant le confinement, mais aussi aux problématiques de logement, qui se sont révélées plus d'actualité que jamais. Et ce n'est que la partie émergée de l'iceberg...

Les exemples ne manquent pas, mais si je devais en citer un dont j'ai été témoin, ce serait la problématique du logement d'urgence. Un collectif d'habitant·e·s de Douarnenez (Finistère, France), ayant pour activité principale l'action concrète pour davantage de lien social dans la ville, après avoir constaté l'aggravation de la situation en termes de logement, a décidé de focaliser son action sur l'ouverture de lieux d'habitation temporaire pour les personnes victimes des conséquences malheureuses du confinement. Plusieurs lettres ont

été envoyées à la mairie, dénonçant les situations d'urgence très préoccupantes, des propositions ont été soumises, comme par exemple l'ouverture des lieux touristiques inoccupés tels que les auberges ou les gîtes aux personnes vulnérables dans leur foyer, ou encore en situation d'itinérance. L'expression « lettre morte » n'a jamais eu autant de sens, car les rares réponses ne constituaient en substance qu'un poli message de dédouanement des élu·e·s, qui préféraient renvoyer la responsabilité aux organismes de gestion de crise, évidem-ment débordés par la situation.

Face à autant de défis sociétaux, quels outils avons-nous à notre disposition? Ils s'amenuisent comme peau de chagrin. Où sont passées les manifestations, les blocages, les occupations? Elles sont maintenant encore plus illégales qu'avant, car le confinement nous empêche de nous rassembler. À celleux qui me diraient que les réseaux sociaux sont un merveilleux outil de partage d'information et d'organisation des contestations je répondrai : « soit », mais les printemps arabes, bien qu'ayant trouvés leur origine sur la toile, ne s'en sont pas moins terminés dans la rue, par autant d'occupation et de blocage que de manifestation.

Dans un tel contexte, ne devrions-nous pas réveiller notre esprit critique? Et l'élargir à d'autres problématiques que le port du masque dans les lieux fermés? En effet, et je le déplore, Merlin semble inscrit aux abonnés absents, car les problèmes n'ont pas disparu comme par magie. La distanciation sociale, bien que nécessaire, ne doit pas nous empêcher de questionner ses impacts. Nous avons trop bien intégré le confinement, à un point tel que nous devons être vigilant·e·s à ce qui restera une fois cet épisode pandémique derrière nous, car l'exception ne doit pas devenir la règle et la situation exceptionnelle ne peut justifier des atteintes disproportionnées à nos droits.

Il faudra alors se rappeler comment était le monde d'avant, pour ne pas laisser s'installer autant de contraintes qui ne sont finalement que de nouvelles chaines. Et ce travail doit commencer maintenant, car tant que nous n'aurons pas de vaccin à notre

> disposition, il me paraît évident que nous devrons accepter des changements à plus ou moins long terme de nos conditions de vie. L'humain s'adapte vite, mais il oublie également vite, et nous devons faire un effort pour ne pas oublier quelles sont nos priorités et nos

Et pourquoi ne pas profiter de cette épreuve pour imrimer un virage sec dans plusieurs pans de la société? Ce ne sont pas les problèmes qui manquaient, déjà avant la pandémie. Il y aura donc un tri à faire, collectivement, mais aussi individuellement, car pour ne citer qu'un des nombreux changements que nous avons vécus, à savoir la généralisation du télétravail, je pense que ses avantages, sa pertinence et ses inconvénients ne sont clairement pas les mêmes pour tout le monde. À nous de nous adapter, à toutes les échelles, pour que le monde d'après soit, espérons-le, meilleur que celui d'avant.



Pour joindre l'équipe du Syndicat des étudiant es

employé·e·s de l'UQAM :

permanence.setue@gmail.com

Web: setue.net

Facebook : @setue.uqam

Instagram: @setue_uqam

